

**COMMUNE DE BOGEVE**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 10 avril 2013**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 avril 2013 à 20h30 sur convocation du Maire du 03 avril 2013.

**PRESENTS :**

Mmes BAUD-GRASSET Maryvonne - BOUVAREL Magali - GAL Catherine - ROCH Jacqueline.  
 MM. CHARDON Didier - CHARDON Michaël - CHARDON Patrick - DELAVOET Jean-Pierre - GAVARD Patrick  
 - GRILLET Luc - PAYRARD Eric.

**EXCUSES :**

Mmes BAUD-GRASSET Dominique .  
 MM. BOUVIER Eric - CHABRY Philippe.

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Patrick CHARDON.

Monsieur le Maire félicite Mickaël CHARDON pour la naissance de son 2<sup>ème</sup> fils ainsi que Patric CHARDON pour la naissance de sa petite fille.

<b>Approbation compte-rendu séance du 28 février 2013</b>
---

Le compte-rendu du 28 février 2013 a été approuvé à l'unanimité.

<b>Proposition Financement Investissements 2013 Syndicat des Brasses</b>
--

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre DELAVOET, délégué au Syndicat des Brasses qui informe l'assemblée du bilan de la saison hivernale du syndicat.  
 Lors de la dernière réunion du comité syndical en date du 02 avril 2013, les travaux d'investissement pour 2013 ont été présentés et il a été décidé que la clef de répartition de la participation des 4 communes aux travaux d'investissement restait identique à celle proposée pour l'année 2012, à savoir 38 000 € pour les « petites communes » (ONNION et BOGEVE) et 57000 € pour les « grandes communes (SAINT-JEOIRE et VIUZ EN SALLAZ).

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, donne son accord le montant de participation aux travaux d'investissement pour la commune de BOGEVE pour l'année 2013, à 38 000 €.

<b>Vote des Taxes</b>
-----------------------

Monsieur le Maire indique que les bases d'imposition ont légèrement augmenté. Il propose de ne pas alourdir la pression de la fiscalité locale pour les contribuables, et propose de ne pas modifier la globalité des taux pour 2013.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'**unanimité**, DECIDE de fixer comme suit le taux des différents impôts locaux pour l'année 2013 :

Taxe d'Habitation	11.20 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	7.71 %
Taxe Foncières sur les Propriétés Non Bâties	49.30 %
Cotisation Foncière des Entreprises	15.13 %

## Vote Budgets Primitifs 2013

Monsieur le Maire donne lecture des projets de Budgets Primitifs qui se décomposent comme suit :

### COMMUNE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
N° Cptes	LIBELLES	Pour mémoire 2012	Prévisions 2013	N° Cpt	LIBELLES	Pour mémoire 2012	Prévisions 2013
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	226 700.00	230 300.00	70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE 1 VENTES DIVERSES	60 894.00	62 574.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	291 500.00	315 000.00	73	IMPOTS ET TAXES	351 797,00	369 918.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	283 900.00	223 300.00	74	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	468 647,00	490 201.00
	Service incendie	38 600,00	39 000.00	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	53 000.00	46 500.00
	Participations Syndicats	157 000,00	103 000.00	76	PRODUITS FINANCIERS	30,00	30.00
	CCAS	2 000,00	3 800.00	013	ATTENUATION DE CHARGES	17 000,00	20 500.00
	Pertes sur créances	15 000,00	5000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 960,00	1 250.00
	Subventions aux associations	35 000,00	35 200,00				
	Indemnités Elus	36 300,00	37 300,00	002	Excéd. Fonct. reporté		199 369.13
66	CHARGES FINANCIERES	17 000,00	15 000,00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 200,00	1 200,00				
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	97 068,00	372 999.13				
022	DEP. IMPREVUES	20 000,00	15 000,00				
014	ATTENUATION DE PRODUITS	15 000,00	17 000,00				
042	OPERATION ORDRE	11 960,00	543,00				
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>964 328,00</b>	<b>1 190 342.13</b>		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>964 328,00</b>	<b>1 190 342.13</b>

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLES	Reste à réaliser	Prévisions 2013	LIBELLES	Reste à réaliser	Prévisions 2013
Remboursement capital		25 000.00	Subventions		250 000.00
Dépôts et cautions (locations)		2 540.00	Emprunts		416 492.16
Etudes		40 000.00	FCTVA		22 400.00
Frais réalisation documents urbanisme	7 000.00	4 000.00	TLE		7 800.00
Travaux Bâtiments publics	12 000.00	50 000.00	Recettes Investissements Reportées		
Voirie RD 190		800 000.00			
			Produits de cessions		80 000.00
Matériel outillage techniques		7 000.00	Virement Section Fonctionnement		372 999.13
Réseaux divers		150 000.00			
Autres-Panneaux		30 000.00			

Matériel Transport	6 200.00	200 000.00		
Matériel Bureau et Informatique		10 000.00		
Mobilier Ecoles/Cantine	2 500.00	12 000.00		
Toiture ancienne poste/Eglise		40 000.00		
Presbytère		100 000.00		
Mur Cimetière	17 000.00	20 000.00		
Panneaux Voirie		2 000.00		
Intégration voirie/études		105 266.88	Intégration Voirie/Etudes	105 266.88
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>49 700.00</b>	<b>1 597 806.88</b>		
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 647 506.88</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>1 647 506.88</b>

Ce budget est voté à l'unanimité.

**EAU ET ASSAINISSEMENT :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
N° Cptes	LIBELLES	Pour mémoire 2012	Prévisions 2013	N° Cptes	LIBELLES	Pour mémoire 2012	Prévisions 2013
011	Charges à caractère général	100 000.00	104 000.00	70	Vente Eau-Assainissement	216 200.00	214 600.00
065	Charges de Gestion Courante	1 700.00	1 700.00	75	Produits Gestion Courante		
066	Charges Financières	42 000.00	40 000.00	77	Produits Exception.	22 015.00	21 721.00
067	Charges Except.	2 000.00	2 000.00	74	Subventions	6 000.00	
068	Dotations Amortis.	85 000.00	87 894.44				
023	Virement Investis.	312 455.47	343 730.53	002	Excédent antérieur reporté	323 940.47	373 003.97
701249	Revers. Pollution Domestique	25 000.00	30 000.00				
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>568 155.47</b>	<b>609 324.97</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>568 155.47</b>	<b>609 324.97</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
LIBELLES	Pour mémoire 2012	Prévisions 2013	LIBELLES	Pour mémoire 2012	Prévisions 2013
Remboursement Emprunts	80 000.00	83 000.00	Subventions	91 200.00	18 200.00
Dotation Amortissements	21 515.00	21 221.00	Emprunts	198 880.00	9 406.84
Etudes	30 000.00	37 000.00	FCTVA	19 000.00	3 980.00
Protection Sources	30 000.00	30 000.00	Amortissements	85 000.00	87 894.44
Travaux Eau Potable-Assainissement	557 635,68	350 000.00	Excédent Investissement	61 615.21	95 009.19
Dépenses Imprévues	49 000.00	37 000.00	Virement Section Fonctio.	312 455.47	343730.53
Intégrations	6 621.06	6 622.00	Intégrations	6 621,06	6 622.00
<b>TOTAUX</b>	<b>774 771.74</b>	<b>564 843.00</b>		<b>774 771.74</b>	<b>564 843.00</b>

Ce budget est voté à l'unanimité.

**LOTISSEMENTS :**

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N° Cptes	LIBELLES	Prévisions 2013	N° Cptes	LIBELLES	Prévisions 2013
6015	Acquisition Terrains		7015	Vente Terrains	248 026.75
605	Travaux	52 602.16	71355	Constatation stock final	277 815.27
7133-042	Annul. Stock initial	320 342.88			
6522	Excédent viré au profit BG	490 168.33	002	Excédent reporté	337 271.35
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>863 113.37</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>863 113.37</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N° Cptes	LIBELLES	Prévisions 2013	N° Cptes	LIBELLES	Prévisions 2013
3555	Constatat. Stock final	277 815.27	3355-040	Annul. Stock initial	320 342.88
001	Déficit Reporté	320 342.83	1687/1641	Avance commune/emprunt	277 815.27
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>598 158.15</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>598 158.15</b>

Ce budget est voté à l'unanimité.

**Subvention C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le montant de la subvention à attribuer au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour l'année 2013 à 3 800 €.

**Renouvellement Convention Médecine du Travail CDG74**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune de Bogève adhère au service de médecine professionnelle et préventive proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie, par convention signée en date du 1<sup>er</sup> juin 2010 pour une durée de 3 ans.

Cette convention arrivant à échéance en juin 2013, Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention relative au renouvellement d'adhésion au service de Médecine de Prévention.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la nouvelle convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer, ainsi que tout document pouvant s'y rapporter.

### **Protocole dématérialisation Trésorerie - PESV2**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'Hélios étant le nouveau logiciel de gestion des comptabilités des collectivités locales de la direction générale des finances publiques (DGFIP), il remplace progressivement toutes les anciennes applications de gestion comptables et financières. Cette nouvelle application met en œuvre un nouveau protocole, le Protocole d'Echange Standard Version 2 (PESV2).

Ce nouveau protocole permet de dématérialiser la chaîne financière et comptable (titres, mandats ainsi que les bordereaux avec la mise en œuvre de la signature électronique) et leurs pièces justificatives (factures, devis, marchés,...).

La mise en place de la transmission du flux comptable doit intervenir avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour l'ensemble des collectivités.

La trésorerie de Boège a sollicité les communes du canton afin de connaître les collectivités susceptibles de mettre en place ce nouveau protocole. La commune de Bogève a donc été sollicitée et s'est portée candidate à l'expérimentation de ce protocole et s'est engagée à pouvoir mettre en place le PESV2 pour la fin de l'année (période de test au préalable ; ce délai pouvant être revu en fonction de l'avancement du projet.

Monsieur le Maire rappelle que la mise en place du PESV2 nécessite :

- d'avoir un éditeur et un logiciel validés par le pôle de dématérialisation,
- une base de tiers à jour,
- la saisie préalable des numéros de SIRET des fournisseurs,
- un typage correct des tiers et des pièces comptables,
- une attention particulière au nommage des pièces justificatives,
- un matériel de scannage performant.

Monsieur le Maire indique que toutes ces conditions étant réunies pour la commune de Bogève, il demande à l'assemblée de se prononcer sur cette mise en place du PESV2.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cette mise en place et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise en œuvre de cette dématérialisation et tous documents nécessaires se rapportant à ce dossier.

### **Acquisition Appartement n° 3 Gîte communal**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande d'acquisition de l'appartement n° 3 dans le gîte communal B situé lieu-dit « Le Communal » cadastré section A6 n° 2541 présentée par Monsieur Adrien CHARDON, pour la somme de 80 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant les documents présentés, donne son accord pour la vente de l'appartement n° 3 du gîte communal B, tel qu'il est indiqué sur le plan de division parcellaire établi par le Cabinet Arpent'Alp pour une superficie de 49.35 m<sup>2</sup> au lieu dit « Le Communal » au profit de Monsieur Adrien CHARDON, au prix global de 80 000 euros.